

## L'équipe KEPA Kruger Énergie



Jacques Gauthier  
Vice-président principal et  
chef de l'Exploitation  
Kruger Énergie



Jean-Paul Blais  
Directeur des Communications  
Projet de parc éolien de  
Port Alma



Guy J. Paquette  
Directeur, Affaires  
juridiques  
Kruger Énergie



David Janigan  
Vice-président  
Projets d'ingénierie  
Kruger Inc.



Jean Roy  
Vice-président Opérations  
Kruger Énergie



Michael Cookson  
Directeur, Secteur éolien  
Kruger Énergie



Jean Majeau  
Vice-président  
Affaires publiques  
Kruger Inc.

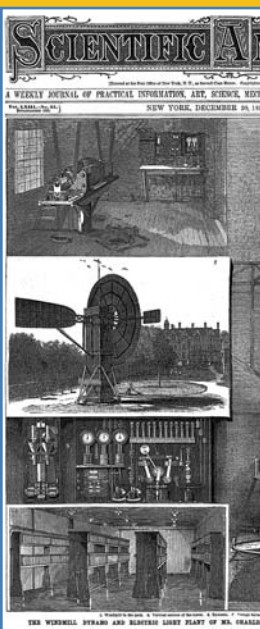
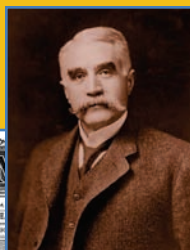
## Faits intéressants

### Saviez-vous que l'énergie du vent est exploitée depuis des siècles ?

Historiquement, les Chinois, les Perses, les Grecs et les Égyptiens utilisaient tous des moulins à vent pour mouler le grain, et ce, plusieurs siècles av. J.-C. !

Charles F. Brush, l'un des fondateurs de l'industrie électrique américaine est reconnu pour avoir construit la première éolienne destinée à produire de l'électricité à Cleveland, dans l'état de l'Ohio, en 1887. L'éolienne était construite de bois de cèdre et a été en exploitation pendant 20 ans. Malgré sa grande taille, cette éolienne ne pouvait produire que 12 kW. Elle était utilisée pour recharger les batteries dans le sous-sol du manoir. L'éolienne de M. Brush était aussi reconnue comme étant la plus grande au monde avec un rotor d'un diamètre de 50 pieds et 144 pales.

Charles F. Brush



## Mâts de mesure des vents

Vous avez peut-être déjà remarqué les deux poteaux de 60 mètres qui ont été installés il y a plus d'un an dans la région de Port Alma. Ces « poteaux » sont des mâts de mesure des vents et servent à déterminer l'emplacement idéal des éoliennes.

Un mât de mesure des vents est un poteau cylindrique long et mince équipé d'un anémomètre et d'une girouette à son sommet.

L'anémomètre à coupes est utilisé pour mesurer la vitesse des vents. Un anémomètre à coupes est muni d'un axe vertical et de trois coupes pour capter le vent. Le nombre de tours par minute est enregistré électroniquement.

La girouette sert à déterminer la direction du vent.

Les données générées par cet équipement sont enregistrées sur des puces électroniques dans un ordinateur miniature à piles, communément appelé :

« enregistreur de données ». Les données enregistrées sur les puces sont téléchargées régulièrement et sont utilisées dans l'analyse des caractéristiques du vent.

Toute l'information ainsi recueillie est utilisée en corrélation avec les tendances antérieures du vent qui ont été enregistrées par les stations d'Environnement Canada afin d'aider à prévoir la capacité de rendement énergétique des éoliennes.

La direction et la vitesse des vents peuvent varier de façon importante, même dans un seul site éolien, en fonction de la topographie et des obstacles qui s'y trouvent. Voilà pourquoi il est habituellement recommandé d'utiliser des données qui proviennent de plus d'un mât de mesure des vents.

En résumé, les mâts de mesure des vents produisent des estimations correctes des caractéristiques d'un site. Cette information est indispensable au positionnement idéal des éoliennes et subséquemment, à la maximisation de la capacité de production d'énergie du parc éolien.



## De la municipalité

À la fin du mois de juillet, la municipalité de Chatham-Kent a organisé deux ateliers publics d'information sur l'énergie éolienne afin de répondre, entre autres, aux questions et préoccupations des propriétaires de terrains concernant les promoteurs du parc éolien. L'assistance aux deux rencontres dépassait les 300 personnes et un grand nombre des questions posées concernaient l'imposition et le zonage. *KEPAnews* a donc décidé de communiquer avec la mairie pour discuter de ces questions importantes.

Gerry Murphy, planificateur principal de la municipalité de Chatham-Kent et président du comité municipal sur l'énergie éolienne, malgré un horaire chargé, a pris le temps de discuter avec nous des questions de l'imposition et du zonage relatives au développement du parc éolien.

« En ce qui concerne les taxes, » a noté M. Murphy, « cela n'a pas créé autant de travail au niveau municipal que d'autres éléments. » M. Murphy a poursuivi en expliquant que les dispositions fiscales de l'Ontario sont conçues de façon à ce qu'une branche du gouvernement ontarien attribue une valeur aux terrains qui, dans le cas des projets d'énergie éolienne, est de 40 000 \$ d'appréciation industrielle par mégawatt installé. La municipalité prend ensuite cette valeur et la multiplie par le facteur fiscal municipal qui, dans ce cas-ci en particulier, donne 2 400 \$ de taxe par mégawatt.

« On ne doit pas oublier, » a dit M. Murphy, « qu'au départ, ce sont les propriétaires qui sont responsables des impôts. Nous suggérons aux propriétaires de terrains de bien s'informer et de clarifier tous les éléments du contrat de location avec les promoteurs du parc éolien, surtout en ce qui concerne les taxes additionnelles se rattachant à l'installation d'éoliennes sur leurs terrains. »



M. Murphy a continué en mentionnant que si les éoliennes devaient ne plus être exploitées, le rôle d'évaluation original s'appliquerait.

En ce qui concerne la question du zonage, M. Murphy nous a dit que la municipalité possédait deux documents de planification, un plan officiel et un règlement sur le zonage.

M. Murphy nous a aussi donné une courte leçon d'histoire au sujet de la municipalité de Chatham-Kent qui, nous venons de l'apprendre, est une « municipalité issue d'une fusion », en 1998. Il existait auparavant plus d'une vingtaine de gouvernements municipaux, tous ayant leurs propres documents de planification. Par conséquent, lorsque la municipalité de Chatham-Kent fut fondée en 1998, elle a hérité de 40 documents de planification. Dans l'un des premiers ordres du jour figurait la création de nouveaux documents de planification pour toute la municipalité. De ce fait, la municipalité a invité tous ses citoyens à se prononcer sur la question et un programme dynamique a fait ressortir le besoin pressant d'adopter des politiques municipales favorisant l'énergie renouvelable. « Nous nous sommes concentrés là-dessus et il y a trois ans, nous avons constaté que l'énergie éolienne suscitait de plus en plus d'intérêt, » a dit M. Murphy. « Nous avons étudié d'autres municipalités et retenu les meilleures solutions nous permettant d'établir les politiques de Chatham-Kent concernant les projets de parcs éoliens. » M. Murphy ajoute : « Ces normes ont été évaluées par le grand public et par les promoteurs d'énergie éolienne de Chatham-Kent et aucune lacune importante n'a pu être identifiée par aucune partie visée par les politiques et règlements établis. »



« Nous avons fait parvenir les normes et politiques d'énergie éolienne de Chatham-Kent à Kruger Énergie au début du projet et avons reçu la confirmation que Kruger Énergie était prête et en mesure de satisfaire toutes nos conditions, » a expliqué M. Murphy. « En fait, dans bien des cas, on nous a exprimé l'intention d'aller au-delà de nos conditions minimales. Par exemple, notre politique exige que les structures soient à 300 m de distance des résidences. Je crois que dans la plupart des cas, les éoliennes seront encore plus éloignées des résidences. »

Lorsqu'on lui a demandé de décrire son plus grand défi, M. Murphy a dit : « essayer d'amener tout le monde au même niveau de compréhension de ce qu'est et de ce que n'est pas l'énergie éolienne. » M. Murphy a expliqué : « Il est important d'atteindre l'équilibre entre les intérêts des promoteurs d'énergie éolienne et l'intérêt de la communauté en général. Le comité sur l'énergie éolienne voulait s'assurer qu'à l'interne, au sein de la corporation municipale, nous comprenions les questions importantes et que nous étions prêts à accueillir un projet de développement d'énergie éolienne si et quand il devait se présenter; et le projet Kruger s'est en effet présenté. »

« Il est d'une importance capitale que nous soyons prêts à répondre aux questions, qu'elles proviennent de gens intéressés par le développement d'un projet d'énergie éolienne ou de propriétaires de terrains prêts à louer à des promoteurs ou, même du public en général, qui se demande tout simplement ce qui se passe, » précise M. Murphy.

« L'énergie éolienne, ce n'est vraiment rien de nouveau, » a expliqué M. Murphy. « Dans certaines parties du monde, et même à certains endroits au Canada, l'énergie éolienne existe depuis bien longtemps. Même si c'est nouveau en Ontario, cela n'en fait pas une nouvelle technologie. »

M. Murphy a conclu notre entretien par une remarque intéressante : « j'ai remarqué des éoliennes dans des publicités de banques, de nouvelles voitures et même dans des vidéoclips. Je pense donc que l'énergie éolienne est de plus en plus acceptée, car elle est souvent associée à des images positives. »



Ère pure.

Énergies renouvelables au quotidien



## Sur le terrain...



Ce mois-ci pour *KEPANews*, nous nous sommes entretenus avec Neil Shanks de Shanks Seeds Limited. Cette entreprise cultive, transforme et expédie des graines de soja de l'autre côté de la terre, au Japon. Fait intéressant, un des mâts de mesure des vents de Chatham-Kent est situé sur le terrain de M. Shanks.

*KEPANews* a demandé à M. Shanks comment il a amorcé sa carrière dans la culture de graines de soja. « Au milieu des années '60, mon père Bill et son frère Bob ont démarré une entreprise de nettoyage de semences, je suppose donc que nous avons été élevés dans l'industrie des semences, » se rappelle M. Shanks durant notre conversation téléphonique. « Notre entreprise de graines de soja japonaises a commencé vers 1997 ; nous sommes donc dans l'industrie des graines de soja depuis près de 10 ans maintenant. »

*KEPANews* n'a pu s'empêcher de demander à M. Shanks ce que son Mur de la renommée représentait. Il nous a répondu en souriant : « Eh bien, il s'agit en fait de plusieurs illustrations, assemblées il y a quelques années afin de montrer à nos cultivateurs ce qui se passe avec les graines une fois qu'on les a reçues. C'est comme un collage du processus, du nettoyage à l'expédition, en passant par l'emballage. Il y a même des photos de quelques-uns de nos clients, qui se servent de nos graines pour fabriquer du tofu. » Nous croyons que M. Shanks est un peu modeste, parce que nous avons entendu dire que son Mur de la renommée est très impressionnant !

La conversation a pris un autre tour et nous avons entamé le sujet du mât de mesure des vents qui se trouve sur le terrain de M. Shank et ce qu'il en pensait. « Le mât a été érigé il y a un peu plus d'un an, en mai, » a dit M. Shanks. « Je crois que c'est comme n'importe quoi d'autre, une fois que ça fait un bout de temps que c'est là, on ne s'en rend même plus compte, visuellement. Travailler autour du mât avec de la machinerie peut présenter quelques difficultés, mais il n'y a vraiment pas de quoi nous empêcher de fonctionner. »

« On plante des graines de soja autour des mâts de mesure des vents, » a dit M. Shanks. « C'est un peu plus difficile de manœuvrer autour de la tour, surtout avec les fils-guides, mais ça fait maintenant tout

simplement partie des choses qu'on a à faire, » a-t-il ajouté.

Nous lui avons aussi demandé son opinion du projet déposé d'énergie éolienne de Chatham-Kent. M. Shanks, qui a récemment fait la visite du parc éolien de Port Burwell a dit : « C'est sûr que ça transforme le paysage, qu'il faudra s'habituer à voir les éoliennes dans les champs, mais je suis certain qu'on s'y habituera et qu'on n'y pensera même plus après quelque temps. »

« Je pense que nous allons voir plus de projets de ce genre dans la province, » a dit M. Shanks. « On dirait qu'on entend parler d'un autre problème d'approvisionnement en électricité tous les jours, et la demande ne va certainement pas baisser dans le futur. Personnellement, je crois que le projet KEPA est assurément une bonne chose. »

*KEPANews* est ravi d'avoir eu l'opportunité de s'entretenir avec M. Shanks et nous allons peut-être tous réfléchir à la transformation d'une simple graine de soja en tofu pour notre prochaine soupe au miso !



 **À VOTRE AGENDA !**

✓ **Projet d'énergie éolienne Port Alma**  
2<sup>e</sup> rencontre Portes ouvertes

**Quand :** Le 7 septembre 2006 de 16 h à 20 h

**Où :** Merlin Community Hall  
150, Aberdeen Street  
Merlin (Ontario)

**Pour nous contacter**  
1-866-599-9024  
[www.kepawind.com](http://www.kepawind.com)

**KEPANews®**

Septembre 2006, Volume 1, n° 2  
KEPANews® Kruger Énergie Inc. 2006

**Port Alma**  
PROJET D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

KEPANews® est le bulletin de nouvelles officiel du projet éolien de Port Alma.  
KEPANews® est publié par Kruger Énergie, 3285 chemin Bedford, Montréal (Québec) H3S 1G5.  
Veuillez adresser toute correspondance à Sofia St-Laurent, KEPANews® à [www.kepawind.com](http://www.kepawind.com).

## Message de Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'exploitation Kruger Énergie

Au moment d'imprimer ce second numéro de *KEPANews*, une nouvelle saison commence et le temps s'est beaucoup rafraîchi. Les heures d'ensoleillement diminuent et les paysages changeront bientôt de couleurs. Pour la plupart, c'est l'occasion de changer sa routine quotidienne. Certains doivent reprendre le chemin de l'école, tandis que d'autres s'attaquent aux récoltes.

Pour les gens de Kruger Énergie, le changement de saisons est synonyme d'enthousiasme renouvelé, car nous devons poursuivre nos efforts afin de mener à bien le projet Kruger Énergie Port ALMA (KEPA).

Dans la première édition de *KEPANews*, je faisais part aux lecteurs de notre engagement à établir et maintenir de bonnes communications dans cet important partenariat avec la communauté de Chatham-Kent que représente le projet KEPA. Conformément à notre engagement, nous estimons que le changement de saison représente pour

nous une occasion importante de rendre une nouvelle visite à votre communauté. Je suis donc heureux d'annoncer la tenue d'un second événement Portes ouvertes le jeudi 7 septembre de 16 h à 20 h au Merlin Community Hall.

Je tiens aussi à vous informer que le projet KEPA se déroule en tous points comme prévu selon le calendrier établi. La société Santec, experts conseils en génie environnemental, continue de déployer tous les efforts nécessaires pour compléter son évaluation environnementale détaillée dans les plus brefs délais. Kruger Énergie continue de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires dans le cadre de cette initiative importante.


L'équipe de KEPA et moi-même nous ferons un plaisir de vous rencontrer à la prochaine journée Portes ouvertes. Entre-temps, je voudrais vous rappeler que vos commentaires sont importants pour nous et je vous encourage à nous en faire part en nous téléphonant gratuitement au 1-866-599-9024 ou en visitant notre site web ([www.kepawind.com](http://www.kepawind.com)).

## Dans ce numéro:

Mâts de mesure des vents .....	2
Faits intéressants .....	2
De la municipalité .....	3
Sur le terrain .....	4
À votre agenda .....	4

Toutes les entrevues sont réalisées par Sofia St-Laurent, auteure de tous les articles.



 **Ère pure.** Énergies renouvelables au quotidien 

 **Ère pure.** Énergies renouvelables au quotidien 